



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : sante publique

Question écrite n° 9283

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, et lui demande s'il ne serait pas opportun de prevoir la creation, a la Reunion, d'un observatoire de la sante, regroupant l'ensemble des decideurs et partenaires concernes, charges de cerner et de mieux apprehender les specificites reunionnaises tenant a la demographie, l'eloignement geographique ou l'importance de l'aide medicale afin de proposer un certain nombre de mesures, d'orientations et d'adaptations visant a une meilleure gestion des depenses de sante.

Texte de la réponse

Les observatoires regionaux de la sante assurent une mission essentielle de collecte et de valorisation d'informations epidemiologiques de diverses sources. Par ailleurs, ils ont vocation a susciter, voire a participer a des etudes dans des domaines juges insuffisamment explores. Leur developpement a ete variable depuis leur mise en place progressive a partir de 1982 et, d'un observatoire regional de la sante a l'autre, on peut constater des ecart portant sur les moyens en personnel ou l'activite mais aussi sur le type de fonctionnement et de relations avec les services deconcentres de l'Etat comme avec les partenaires locaux. Les enjeux nouveaux et de plus en plus importants en matiere d'observation de la sante conduisent a donner un nouvel essor aux observatoires regionaux de la sante en definissant de nouvelles perspectives de travail et en ameliorant leur activite et leur implantation : tout d'abord, en precisant le champ d'intervention des observatoires regionaux de la sante et en redefinissant un cadre pour renforcer et clarifier les relations entre les services du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville et les observatoires regionaux de la sante ; en 1993, les observatoires regionaux de la sante ont eu en charge la realisation des tableaux de bord regionaux de la sante de la population. Ceux-ci constituent un outil normalise permettant d'homogeneiser les principales donnees concernant la sante de la population pour les mettre a la disposition de l'ensemble des partenaires du champ sanitaire et social. En 1994, il s'agira d'assurer la maintenance et l'amelioration de ces tableaux de bord et de realiser la synthese nationale de ces documents. Dans ces conditions, la reactivation de l'observatoire regional de la sante de l'ile de la Reunion, apres plus de cinq annees d'interruption, parait tout a fait souhaitable. La realisation des tableaux de bord regionaux de la sante et l'augmentation de la ligne budgetaire financant les observatoires regionaux de la sante en donnent l'occasion. Des a present, cet observatoire regional de la sante, sous forme associative comme la quasi-totalite des observatoires regionaux de la sante, est relance en etroite liaison avec les services deconcentres du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9283

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4538

Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1108